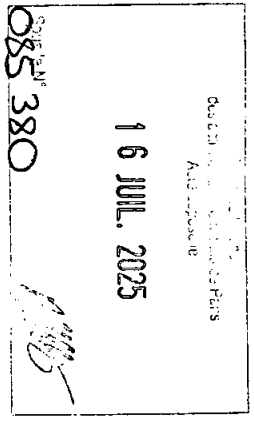
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/07/2025 - 85380 - 1979 B 03856 - 652 024 159 - SAMSONITE

SAMSONITE S.A.S.
7-11 Boulevard Haussmann
75009 Paris
652024159 R.C.S. Paris

SAMSONITE S.A.S.
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024
(exprimé en EUROS avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2023)

Actif	Réf. à l'annexe	2024 Brut	Amortissements et dépréciations	2024 Net	2023 Net
Immobilisations incorporelles :	4	12,274,045	17,000	12,257,045	11,541,790
Immobilisations corporelles :	5				
Constructions/agencements		5,239,333	3,351,129	1,888,204	1,094,894
Autres immob. corporelles		2,070,512	1,424,844	645,668	486,098
Immobilisations en cours		0		0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
		7,309,845	4,775,973	2,533,871	1,580,991
Immobilisations financières :	6	775,163	0	775,163	707,997
Actif immobilisé		20,359,053	4,792,974	15,566,079	13,830,778
Stocks et en cours :	7				
Mat. prem.et approvisionnements		0	0	0	0
En cours de production		0	0	0	0
Produits finis		0	0	0	0
Marchandises		3,421,128	138,289	3,282,839	2,587,261
		3,421,128	138,289	3,282,839	2,587,261
Créances :					
Clients & comptes rattachés	8	3,700,009	325,777	3,374,232	3,910,939
Autres créances		28,420	0	28,420	-6,354
Disponibilités		6,292,731	0	6,292,731	6,999,205
Actif circulant		13,442,288	464,066	12,978,222	13,491,051
Charges constatées d'avance	9	832,740	0	832,740	950,073
Charges à repartir sur plus.exercices		0	0	0	0
Ecarts de conversion actif		0	0	0	0
		34,634,081	5,257,039	29,377,041	28,271,903

Passif	Réf. à l'annexe	2024	2023
Capitaux Propres	10		
Capital social		1,643,840	1,643,840
Réserve légale		164,384	164,384
Report à nouveau		7,132,400	7,372,697
Résultat de l'exercice		1,261,385	1,259,702
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
		10,202,009	10,440,624
Provisions	11	1,757,951	1,405,452
Dettes			
Emprunts & dettes auprès des ets. de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières dive		0	0
Dettes fourniss. et comptes rattach	12	11,151,372	8,734,689
Dettes fiscales & sociales	13	4,942,350	5,949,053
Dettes sur immo et comptes rattachés		0	0
Autres dettes	14	1,323,359	1,742,086
Produits constatés d'avance		0	0
		17,417,081	16,425,827
Ecarts de conversion passif		0	0
		29,377,041	28,271,903



24.06.2025
Pour copie certifiée conforme à l'original
le Président,

SAMSONITE SAS

Compte de Résultat de l'Exercice Clos le 31 décembre 2024
exprimé en euros avec chiffres comparatifs pour 2023

	NOTES	*2024*	*2023*
PRODUITS D'EXPLOITATION:			
Ventes de marchandises	16	65,216,888	69,839,390
Production vendue de biens			
Chiffre d'affaires, net		65,216,888	69,839,390
Production stockée			
Transfert de charges		4,844,727	4,453,357
Reprises de dépréciations et provisions		282,928	128,164
Autres produits		7,130	5,529
Total des produits d'exploitation		70,351,674	74,426,440
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de marchandises		39,893,768	43,502,336
Variation du stock de marchandises		695,578	896,646
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation du stock de matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes		13,572,765	13,711,347
Impôts, taxes et versements assimilés		409,033	402,192
Salaires et traitements		8,729,195	8,455,951
Charges sociales		3,314,497	3,561,315
Dotations aux amortissements	5	512,079	659,584
Dotations aux dépréciations et provisions		674,035	381,573
Autres charges d'exploitation		21,141	
Total des charges d'exploitation		67,822,091	71,570,945
Résultat d'exploitation - bénéfice		2,529,582	2,855,495

SAMSONITE SAS

Compte de Résultat de l'Exercice Clos le 31 décembre 2024
exprimé en euros avec chiffres comparatifs pour 2023

	NOTES	*2,024*	*2023*
Résultat d'exploitation - bénéfice		2,529,582	2,855,495
Produits financiers :			
Autres intérêts et produits assimilés		9,783	239,517
Différences positives de change			
Total des produits financiers		9,783	239,517
Charges financières :			
Intérêts et charges assimilés		568,012	653,785
Différences négatives de change			
Total des charges financières		568,012	653,785
Résultat financier - (perte)		-558,229	-414,269
Résultat courant avant impôts - bénéfice		1,971,353	2,441,226
Produits exceptionnels :			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13,823	128,376
Reprises de dépréciatoins et provisions		0	0
Total des produits exceptionnels		13,823	128,376
Charges exceptionnelles :			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	-225,263
Dotations aux amortissement, dépréciations et provisions.		-5,934	-4,286
Total des charges exceptionnelles		-5,934	-229,549
Résultat exceptionnel avant impôts - bénéfice (perte)		7,889	-101,173
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		257,225	396,606
Impôts sur les bénéfices		460,632	683,745
Résultat de l'excercice - bénéfice		1,261,385	1,259,702

SAMSONITE S.A.S.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Note 1 : Présentation de la société et de ses activités

La société est une société par actions simplifiée.

La totalité du capital est détenue par Samsonite Europe NV (Belgique).

Jusqu'au 31 août 2005, l'activité de la société était la fabrication, l'achat et la vente de bagages. L'activité de fabrication a été arrêtée suite à la cession de l'usine située à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) qui produisait des bagages rigides. La société représente la marque Samsonite en France. A ce titre, elle distribue les produits Samsonite à des revendeurs.

La gamme complète des produits Samsonite est commercialisée en France via un bureau de vente installé à Paris qui est également le siège social de la société.

La société exploite directement des boutiques sous la marque Samsonite ainsi que sous les marques Lipault et Tumi.

Note 2 : Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024 la société a ouvert 2 nouvelles boutiques. Une boutique Samsonite à Paris, Avenue George V et une boutique Tumi à Marne-la-Vallée, La Vallée Village. La boutique à Paris, St Lazare a déménagé à côté de l'ancienne.

Note 3 : Principes et méthodes d'évaluation

3.1. Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes sont établis conformément aux règles édictées par le Code de commerce. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

a. Immobilisations corporelles/incorporelles

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation des immobilisations.
- Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Matériel du bureau	10 ans
- Matériel informatique	5 ans
- Agencements	5 ans
- Agencements commerciaux chez les revendeurs	3 ans

b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité s'apprécie par référence à la quote-part de situation nette détenue.

c. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Lorsque la valeur de marché est inférieure à celui-ci, les stocks sont ramenés à la valeur de marché.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation.

Au 31 décembre 2024, le stock ne concerne que des marchandises.

d. Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable suivant les critères ci-après :
- dépréciation individualisée sur les clients douteux : provision au cas par cas ;
- dépréciation économique sur les autres clients hors groupe : provision générale égale à un pourcentage de l'encours clients.

e. Participation des salariés

Dans le cadre de la participation des salariés, la société constitue une provision dont le montant est pris en charge dans l'exercice de référence et viré à un fonds de placement hors de l'entreprise au cours de l'exercice suivant.

f. Provisions

Les indemnités dues aux salariés en activité et versées lors de leur départ en retraite font l'objet d'une provision. Cette provision est calculée conformément à la norme IAS19, suivant la méthode des unités de crédit projetées, salarié par salarié en fonction des conventions collectives applicables. Il s'agit des conventions collectives suivantes:
- Commerce de gros ;
- Grands magasins ;
- VRP

Le taux d'actualisation retenu est de 3,45%.

Pour les autres provisions, nous nous référons à la note 11.

Note 4 : Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de son activité, la société a acquis des droits au bail de plusieurs boutiques au cours des précédentes années dont notamment la boutique Tumi situées à Paris sur les Champs Elysées pour un montant de € 5.050.000.
Au cours de l'exercice 2024, la société a acquis des droits au bail pour une nouvelle boutique :

- 43 Rue de Rennes : € 715.255

- Valeur d'acquisition 31/12/2023 : € 11.541.790
- Acquisition/Diminution € 715.255
- Valeur nette au 31/12/2024 : € 12.257.045

Acquisition	01.01.24	Acquisitions	Virement poste à poste	Cessions	31.12.24
Software	17.000	0	<0>	<0>	17.000

Amortissement	01.01.24	Dotations	Virement	Reprise	31.12.24
Software	17.000	0	<0>	<0>	17.000

Note 5 : Immobilisations corporelles

a. Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit (en €) :

	01.01.24	Acquisitions	Virement poste à poste	Cessions	31.12.24
Constructions/agencements	4.948.151	1.177.603	<0>	<886.421>	5.239.333
Autres immobilisations corporelles	2.015.807	326.499	<0>	<271.795>	2.070.512
Avances et acomptes	0		<0>	<0>	0
Total	**6.963.959**	**1.504.102**	**<0>**	**<1.158.216>**	**7.309.845**

b. Les variations des amortissements cumulés se présentent comme suit (en €)

	01.01.24	Dotations	Virement	Reprise	31.12.24
Constructions/agencements	3.853.358	384.193	<0>	<886.421>	3.351.129
Autres immobilisations corporelles	1.529.609	164.183	<0>	<268.949>	1.424.844
Total	**5.382.967**	**548.376**	**0**	**<1.155.370>**	**4.775.973**

Note 6 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières Samsonite sont composées principalement de dépôts et cautionnements pour un montant total de € 775.163 au 31 décembre 20234

Note 7: Stocks

Les stocks Samsonite s'élèvent, en valeur nette comptable, à € 3.282.839 au 31 décembre 2024.

	31.12.2023	Dotations	Reprises	31.12.2024
Dépréciation individualisée sur les marchandises	174.586	0	36.297	138.289
Dépréciation économique sur les marchandises	0	0	0	0
Total	**174.586**	**0**	**36.297**	**138.289**

Note 8 : Créances

a. Les créances clients et comptes rattachés se présentent comme suit au 31 décembre 2024 (en €) :

	31.12.2024	31.12.2023
Créances commerciales (*)	3.546.160	3.754.056
Effets à recevoir (*)		
Sociétés liées	153.848	310.348
	3.700.008	4.064.404
Dépréciation pour clients douteux	<325.777>	<153.464>
Valeur nette des créances clients	3.374.231	3.910.940

(*) L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Ces créances font l'objet d'une clause de réserve de propriété.

La dépréciation des comptes clients se présente comme suit (en €) :

	31.12.2023	Dotations	Reprises	31.12.2024
Dépréciation individualisée sur les clients douteux	136.670	219.285	44.905	311.050
Dépréciation économique sur les autres clients hors groupe	16.794	14.727	16.794	14.727
Total	**153.464**	**234.012**	**61.699**	**325.777**

b. Les autres créances comprennent essentiellement (en €) :

	31.12.2024	31.12.2023
Organismes sociaux		
Remboursement TVA		
Fournisseurs débiteurs		
Débiteurs divers	28.420	<6.354>
Etat, impôts sur les bénéfices		
Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises	0	0
Total	28.420	<6.354>

Note 9 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées de :

	2024	2023
Frais divers d'exploitation	11.517	26.644
Frais de location	817.934	914.320
Frais d'assurances	3.289	9.109
Frais convention		
Total	**832.740**	**950.073**

Note 10 : Capitaux propres

- Capital social :

Actions ordinaires			
Au 01/01/2024 et au 31/12/2024	Valeur nominale	Nombre	Montant du capital
Samsonite SAS	€ 16.00	102.740	€ 1.643.840 (1)
Total		**102.740**	**€ 1.643.840**
(1) celui-ci est entièrement versé			

- Variation des capitaux propres :

€. Samsonite	Au 01.01.24	Affectation du résultat 2023	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice 2024	Au 31.12.24
Capital social	1.643.840				1.643.840
Prime de fusion	0				0
Réserve légale	164.384				164.384
Report à nouveau	7.372.697	1.259.702	<1.500.000>		7.132.400
Résultat de l'exercice	1.259.702	<1.259.702>		1.261.385	1.261.385
Total	**10.440.623**	**<0>**	**<1.500.000>**	1.261.385	**10.202.009**

Note 11 : Provisions

Cette rubrique concerne les provisions suivantes :

	31.12.23	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	31.12.24
Provision pour engagements de retraite	793.727	270.862	0	39.969	1.024.620
Provision pour indemnité de licenciement	549.690	0	2.070	0	547.620
Provision pour pertes de change	0	0	0	0	0
Autres provisions	62.034	135.774	0	12.097	185.711
Total	**1.405.451**	**406.636**	**2.070**	**52.066**	**1.757.951**

A. La provision pour les engagements de retraite est relative aux indemnités de départ en retraite des salariés en activité.
B. La provision pour indemnité de licenciement concerne plusieurs représentants.

Note 12 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Fournisseurs	970.520	942.609
Sociétés liées	10.180.852	7.792.080
Fournisseurs fact. à recevoir		
Total	**11.151.372**	**8.734.689**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 13 : Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se présentent comme suit et sont toutes à moins d'un an (en €) :

	2024	2023
T.V.A. à payer	953.580	987.870
Autres impôts et taxes et charges à payer	96.144	82.825
Impôt sur bénéfice	-161.396	406.228
Etat - Impôt et taxes	888.328	1.476.923
Congés payés	1.136.353	1.160.383
Participation des salariés	257.225	396.606
Autres charges à payer	1.544.249	1.803.719
Personnel	2.937.827	3.360.708
Organismes sociaux, caisses de retraite et charges à payer	1.116.195	1.092.449
Total	4.942.350	5.930.080

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Selon le compte de résultat de la société, la répartition de la charge d'impôt due entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

	31.12.2024	31.12.2023
Résultat courant (Perte courante)	1.971.353	2.441.226
Impôt sur le résultat courant	-522.966	-808.190
Résultat courant après impôt – bénéfice	**1.448.387**	**1.633.036**
Résultat exceptionnel avant impôt	7.889	<101.173>
Participation des salariés	<257.225>	<396.606>
Résultat exceptionnel après participation	<249.336>	<497.779>
Impôt sur le résultat exceptionnel et participation	<62.334>	<124.445>
Résultat exceptionnel après participation et impôt	**<187.002>**	**<373.334>**
Résultat net de l'exercice	**1.261.385**	**1.259.702**

Situation fiscale latente (en €) :

Accroissements et allégements de la dette fiscale future d'impôt:		
	31.12.2024	31.12.2023
Provision indemnité de licenciement	<547.620>	<549.690>
Provision pour congés payés	<1.136.353>	<1.160.383>
Contribution sociale de solidarité	<104.893>	<112.057>
Dépréciation économique clients	<14.727>	<16.794>
Provision participation légale des salariés	<257.225>	<396.606>
Dépréciation des stocks	<0>	<0>
Provision engagements de retraite	<1.024.620>	<793.727>
Provision pour risque HB		
Provision pour indemnité Lacoste		
Allégement net (en base fiscale) (*)	<3.085.438>	<3.029.257>
(*) Le taux d'imposition correspondant s'élève à 25,0%		

Note 14 : Autres dettes

	31.12.2024	31.12.2023
Autres dettes d'exploitation à payer	1.237.067	1.526.084
Clients créditeurs	86.292	216.001
Total	1.323.359	1.742.085

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an d'échéance.

Note 15 : Entreprises liées et entreprises ayant un lien de participation (en €)

	2024	2023
Bilan	(Entreprises liées)	(Entreprises liées)
Créances clients et comptes rattachés	153.848	310.348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.180.852	7.792.080
Compte de résultat		
Achats de marchandises	39.087.892	42.620.939
Autres charges	824.449	933.961
Transfert de charges	0	0

Note 16 : Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique

Le chiffre d'affaires réalisé se ventile de la façon suivante (en K€) :

	2024	2023
Par secteur d'activité	Maroquinerie	
Ventes aux tiers	65.217	69.839
Total	65.217	69.839
Par secteur géographique		
France	65.054	69.462
Europe (excepté la France)	0	0
Autres pays et DOM	163	377
Total	65.217	69.839

Note 17 : Transfert de charges

Cette rubrique concerne la refacturation des charges suivantes (en €) :

	2024	2023
Charges salariales	4.388.125	4.208.471
Charges publicitaires	59.743	24.030
Charges opérationnelles diverses	396.859	220.856
Total	4.844.727	4.453.357

Note 18 : Engagements hors-bilan

	2024	2023
Engagements donnés (en €)		
Caution Marne la Vallée	100.000	100.000
Caution Rue Wagram	54.250	54.250
Caution Boulevard Haussmann	367.997	401.986
Caution Samsonite Boulevard des Capucines	87.000	87.000
Caution Samsonite Avenue George V	59.060	59.060
Caution Tumi Marne La Vallée	335.000	0
Total	1.003.307	702.296

Note 19 : Effectif moyen des salariés

	2024	2023
Cadres	55	50
Agents de maîtrise et technique	118	116
Total	173	166

Note 20 : Rémunération versée à l'organe de direction de la société

Au titre de l'exercice 2024, la rémunération versée à l'organe de direction n'est pas communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Note 21 : Identité de la société consolidante

Les comptes de la société Samsonite S.A.S. sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la société mère Samsonite Europe NV, Westerring 17, 9700 Oudenaarde (Belgique), Associé unique.

Note 22 : Honoraires du commissaire aux comptes

Les sommes versées au commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à € 45.500 HT.

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Samsonite

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

24.06.2025
pour copie certifiée
conforme à l'original
Le Président,

Exercice clos le 31 décembre 2024
Samsonite
7-11, Boulevard Haussmann 75009 PARIS

652024159 R.C.S Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14300801010 1 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Samsonite

7-11, Boulevard Haussmann 75009 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société Samsonite,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samsonite relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 mai 2025

KPMG SA

Marc BALDASSARI

Associé

SAMSONITE S.A.S.
BILAN AU 31 DECEMBRE 2024
(exprimé en EUROS avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2023)

Actif	Réf. à l'annexe	2024 Brut	2024 Amortissements et dépréciation	2024 Net	2023 Net
Immobilisations incorporelles :	4	12 274 045	17 000	12 257 045	11 541 790
Immobilisations corporelles :	5				
Constructions/agencements		5 239 333	3 351 129	1 888 204	1 094 894
Autres immob. corporelles		2 070 512	1 424 844	645 668	486 098
Immobilisations en cours		0		0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
		7 309 845	4 775 973	2 533 871	1 580 991
Immobilisations financières :	6	775 163	0	775 163	707 997
Actif immobilisé		20 359 053	4 792 974	15 566 079	13 830 778
Stocks et en cours :	7				
Mat. prem.et approvisionnements		0	0	0	0
En cours de production		0	0	0	0
Produits finis		0	0	0	0
Marchandises		3 421 128	138 289	3 282 839	2 587 261
		3 421 128	138 289	3 282 839	2 587 261
Créances :					
Clients & comptes rattachés	8	3 700 009	325 777	3 374 232	3 910 939
Autres créances		28 420	0	28 420	-6 354
Disponibilités		6 292 731	0	6 292 731	6 999 205
Actif circulant		13 442 288	464 066	12 978 222	13 491 051
Charges constatées d'avance	9	832 740	0	832 740	950 073
Charges à repartir sur plus.exercices		0	0	0	0
Ecarts de conversion actif		0	0	0	0
		34 634 081	5 257 039	29 377 041	28 271 903

Passif	Réf. à l'annexe	2024	2023
Capitaux Propres	10		
Capital social		1 643 840	1 643 840
Réserve légale		164 384	164 384
Report à nouveau		7 132 400	7 372 697
Résultat de l'exercice		1 261 385	1 259 702
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
		10 202 009	10 440 624
Provisions	11	1 757 951	1 405 452
Dettes			
Emprunts & dettes auprès des ets. de crédit		0	0
Emprunts et dettes financières div		0	0
Dettes fourniss. et comptes rattach	12	11 151 372	8 734 689
Dettes fiscales & sociales	13	4 942 350	5 949 053
Dettes sur immo et comptes rattachés		0	0
Autres dettes	14	1 323 359	1 742 086
Produits constatés d'avance		0	0
		17 417 081	16 425 827
Ecarts de conversion passif		0	0
		29 377 041	28 271 903

SAMSONITE SAS

Compte de Résultat de l'Exercice Clos le 31 décembre 2024
exprimé en euros avec chiffres comparatifs pour 2023

	NOTES	*2024*	*2023*
PRODUITS D'EXPLOITATION:			
Ventes de marchandises	16	65 216 888	69 839 390
Production vendue de biens			
Chiffre d'affaires, net		65 216 888	69 839 390
Production stockée			
Transfert de charges		4 844 727	4 453 357
Reprises de dépréciations et provisions		282 928	128 164
Autres produits		7 130	5 529
Total des produits d'exploitation		70 351 674	74 426 440
CHARGES D'EXPLOITATION :			
Achats de marchandises		39 893 768	43 502 336
Variation du stock de marchandises		695 578	896 646
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation du stock de matières premières et autres approvisionnements			
Autres achats et charges externes		13 572 765	13 711 347
Impôts, taxes et versements assimilés		409 033	402 192
Salaires et traitements		8 729 195	8 455 951
Charges sociales		3 314 497	3 561 315
Dotations aux amortissements	5	512 079	659 584
Dotations aux dépréciations et provisions		674 035	381 573
Autres charges d'exploitation		21 141	
Total des charges d'exploitation		67 822 091	71 570 945
Résultat d'exploitation - bénéfice		2 529 582	2 855 495

SAMSONITE SAS

Compte de Résultat de l'Exercice Clos le 31 décembre 2024
exprimé en euros avec chiffres comparatifs pour 2023

	NOTES	2 024	2023
Résultat d'exploitation - bénéfice		2 529 582	2 855 495
Produits financiers :			
Autres intérêts et produits assimilés		9 783	239 517
Différences positives de change			
Total des produits financiers		9 783	239 517
Charges financières :			
Intérêts et charges assimilés		568 012	653 785
Différences négatives de change			
Total des charges financières		568 012	653 785
Résultat financier - (perte)		-558 229	-414 269
Résultat courant avant impôts - bénéfice		1 971 353	2 441 226
Produits exceptionnels :			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		13 823	128 376
Reprises de dépréciatoins et provisions		0	0
Total des produits exceptionnels		13 823	128 376
Charges exceptionnelles :			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	-225 263
Dotations aux amortissement, dépréciations et provisions.		-5 934	-4 286
Total des charges exceptionnelles		-5 934	-229 549
Résultat exceptionnel avant impôts - bénéfice (perte)		7 889	-101 173
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		257 225	396 606
Impôts sur les bénéfices		460 632	683 745
Résultat de l'excercice - bénéfice		1 261 385	1 259 702

SAMSONITE S.A.S.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

Note 1 : Présentation de la société et de ses activités

La société est une société par actions simplifiée.

La totalité du capital est détenue par Samsonite Europe NV (Belgique).

Jusqu'au 31 août 2005, l'activité de la société était la fabrication, l'achat et la vente de bagages. L'activité de fabrication a été arrêtée suite à la cession de l'usine située à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) qui produisait des bagages rigides. La société représente la marque Samsonite en France. A ce titre, elle distribue les produits Samsonite à des revendeurs.

La gamme complète des produits Samsonite est commercialisée en France via un bureau de vente installé à Paris qui est également le siège social de la société.

La société exploite directement des boutiques sous la marque Samsonite ainsi que sous les marques Lipault et Tumi.

Note 2 : Faits significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024 la société a ouvert 2 nouvelles boutiques. Une boutique Samsonite à Paris, Avenue George V et une boutique Tumi à Marne-la-Vallée, La Vallée Village. La boutique à Paris, St Lazare a déménagé à côté de l'ancienne.

Note 3 : Principes et méthodes d'évaluation

3.1. Principes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes sont établis conformément aux règles édictées par le Code de commerce. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

a. Immobilisations corporelles/incorporelles

- Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation des immobilisations.
- Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire. Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- Matériel du bureau	10 ans
- Matériel informatique	5 ans
- Agencements	5 ans
- Agencements commerciaux chez les revendeurs	3 ans

b. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité s'apprécie par référence à la quote-part de situation nette détenue.

c. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Lorsque la valeur de marché est inférieure à celui-ci, les stocks sont ramenés à la valeur de marché.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation.

Au 31 décembre 2024, le stock ne concerne que des marchandises.

d. Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable suivant les critères ci-après :
- dépréciation individualisée sur les clients douteux : provision au cas par cas ;
- dépréciation économique sur les autres clients hors groupe : provision générale égale à un pourcentage de l'encours clients.

e. Participation des salariés

Dans le cadre de la participation des salariés, la société constitue une provision dont le montant est pris en charge dans l'exercice de référence et viré à un fonds de placement hors de l'entreprise au cours de l'exercice suivant.

f. Provisions

Les indemnités dues aux salariés en activité et versées lors de leur départ en retraite font l'objet d'une provision. Cette provision est calculée conformément à la norme IAS19, suivant la méthode des unités de crédit projetées, salarié par salarié en fonction des conventions collectives applicables. Il s'agit des conventions collectives suivantes:
- Commerce de gros ;
- Grands magasins ;
- VRP

Le taux d'actualisation retenu est de 3,45%.

Pour les autres provisions, nous nous référons à la note 11.

Note 4 : Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de son activité, la société a acquis des droits au bail de plusieurs boutiques au cours des précédentes années dont notamment la boutique Tumi situées à Paris sur les Champs Elysées pour un montant de € 5.050.000.
Au cours de l'exercice 2024, la société a acquis des droits au bail pour une nouvelle boutique :

- 43 Rue de Rennes : € 715.255

- Valeur d'acquisition 31/12/2023 : € 11.541.790
- Acquisition/Diminution € 715.255
- Valeur nette au 31/12/2024 : € 12.257.045

Acquisition	01.01.24	Acquisitions	Virement poste à poste	Cessions	31.12.24
Software	17.000	0	<0>	<0>	17.000

Amortissement	01.01.24	Dotations	Virement	Reprise	31.12.24
Software	17.000	0	<0>	<0>	17.000

Note 5 : Immobilisations corporelles

a. Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit (en €) :

	01.01.24	Acquisitions	Virement poste à poste	Cessions	31.12.24
Constructions/agencements	4.948.151	1.177.603	<0>	<886.421>	5.239.333
Autres immobilisations corporelles	2.015.807	326.499	<0>	<271.795>	2.070.512
Avances et acomptes	0		<0>	<0>	0
Total	**6.963.959**	**1.504.102**	**<0>**	**<1.158.216>**	**7.309.845**

b. Les variations des amortissements cumulés se présentent comme suit (en €)

	01.01.24	Dotations	Virement	Reprise	31.12.24
Constructions/agencements	3.853.358	384.193	<0>	<886.421>	3.351.129
Autres immobilisations corporelles	1.529.609	164.183	<0>	<268.949>	1.424.844
Total	**5.382.967**	**548.376**	**0**	**<1.155.370>**	**4.775.973**

Note 6 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières Samsonite sont composées principalement de dépôts et cautionnements pour un montant total de € 775.163 au 31 décembre 20234

Note 7: Stocks

Les stocks Samsonite s'élèvent, en valeur nette comptable, à € 3.282.839 au 31 décembre 2024.

	31.12.2023	Dotations	Reprises	31.12.2024
Dépréciation individualisée sur les marchandises	174.586	0	36.297	138.289
Dépréciation économique sur les marchandises	0	0	0	0
Total	**174.586**	**0**	**36.297**	**138.289**

Note 8 : Créances

a. Les créances clients et comptes rattachés se présentent comme suit au 31 décembre 2024 (en €) :

	31.12.2024	31.12.2023
Créances commerciales (*)	3.546.160	3.754.056
Effets à recevoir (*)		
Sociétés liées	153.848	310.348
	3.700.008	4.064.404
Dépréciation pour clients douteux	<325.777>	<153.464>
Valeur nette des créances clients	3.374.231	3.910.940

(*) L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Ces créances font l'objet d'une clause de réserve de propriété.

La dépréciation des comptes clients se présente comme suit (en €) :

	31.12.2023	Dotations	Reprises	31.12.2024
Dépréciation individualisée sur les clients douteux	136.670	219.285	44.905	311.050
Dépréciation économique sur les autres clients hors groupe	16.794	14.727	16.794	14.727
Total	**153.464**	**234.012**	**61.699**	**325.777**

b. Les autres créances comprennent essentiellement (en €) :

	31.12.2024	31.12.2023
Organismes sociaux		
Remboursement TVA		
Fournisseurs débiteurs		
Débiteurs divers	28.420	<6.354>
Etat, impôts sur les bénéfices		
Crédit d'Impôt Compétitivité des Entreprises	0	0
Total	28.420	<6.354>

Note 9 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées de :

	2024	2023
Frais divers d'exploitation	11.517	26.644
Frais de location	817.934	914.320
Frais d'assurances	3.289	9.109
Frais convention		
Total	**832.740**	**950.073**

Note 10 : Capitaux propres

- Capital social :

Actions ordinaires			
Au 01/01/2024 et au 31/12/2024	Valeur nominale	Nombre	Montant du capital
Samsonite SAS	€ 16.00	102.740	€ 1.643.840 (1)
Total		**102.740**	**€ 1.643.840**
(1) celui-ci est entièrement versé			

- Variation des capitaux propres :

€. Samsonite	Au 01.01.24	Affectation du résultat 2023	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice 2024	Au 31.12.24
Capital social	1.643.840				1.643.840
Prime de fusion	0				0
Réserve légale	164.384				164.384
Report à nouveau	7.372.697	1.259.702	<1.500.000>		7.132.400
Résultat de l'exercice	1.259.702	<1.259.702>		1.261.385	1.261.385
Total	**10.440.623**	**<0>**	**<1.500.000>**	1.261.385	**10.202.009**

Note 11 : Provisions

Cette rubrique concerne les provisions suivantes :

	31.12.23	Dotations	Reprises (montants utilisés)	Reprises (montants non utilisés)	31.12.24
Provision pour engagements de retraite	793.727	270.862	0	39.969	1.024.620
Provision pour indemnité de licenciement	549.690	0	2.070	0	547.620
Provision pour pertes de change	0	0	0	0	0
Autres provisions	62.034	135.774	0	12.097	185.711
Total	**1.405.451**	**406.636**	**2.070**	**52.066**	**1.757.951**

A. La provision pour les engagements de retraite est relative aux indemnités de départ en retraite des salariés en activité.
B. La provision pour indemnité de licenciement concerne plusieurs représentants.

Note 12 : Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Fournisseurs	970.520	942.609
Sociétés liées	10.180.852	7.792.080
Fournisseurs fact. à recevoir		
Total	**11.151.372**	**8.734.689**

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 13 : Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se présentent comme suit et sont toutes à moins d'un an (en €) :

	2024	2023
T.V.A. à payer	953.580	987.870
Autres impôts et taxes et charges à payer	96.144	82.825
Impôt sur bénéfice	-161.396	406.228
Etat - Impôt et taxes	888.328	1.476.923
Congés payés	1.136.353	1.160.383
Participation des salariés	257.225	396.606
Autres charges à payer	1.544.249	1.803.719
Personnel	2.937.827	3.360.708
Organismes sociaux, caisses de retraite et charges à payer	1.116.195	1.092.449
Total	4.942.350	5.930.080

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Selon le compte de résultat de la société, la répartition de la charge d'impôt due entre le résultat courant et le résultat exceptionnel est la suivante :

	31.12.2024	31.12.2023
Résultat courant (Perte courante)	1.971.353	2.441.226
Impôt sur le résultat courant	-522.966	-808.190
Résultat courant après impôt – bénéfice	**1.448.387**	**1.633.036**
Résultat exceptionnel avant impôt	7.889	<101.173>
Participation des salariés	<257.225>	<396.606>
Résultat exceptionnel après participation	<249.336>	<497.779>
Impôt sur le résultat exceptionnel et participation	<62.334>	<124.445>
Résultat exceptionnel après participation et impôt	**<187.002>**	**<373.334>**
Résultat net de l'exercice	**1.261.385**	**1.259.702**

Situation fiscale latente (en €) :

Accroissements et allégements de la dette fiscale future d'impôt:		
	31.12.2024	31.12.2023
Provision indemnité de licenciement	<547.620>	<549.690>
Provision pour congés payés	<1.136.353>	<1.160.383>
Contribution sociale de solidarité	<104.893>	<112.057>
Dépréciation économique clients	<14.727>	<16.794>
Provision participation légale des salariés	<257.225>	<396.606>
Dépréciation des stocks	<0>	<0>
Provision engagements de retraite	<1.024.620>	<793.727>
Provision pour risque HB		
Provision pour indemnité Lacoste		
Allégement net (en base fiscale) (*)	<3.085.438>	<3.029.257>
(*) Le taux d'imposition correspondant s'élève à 25,0%		

Note 14 : Autres dettes

	31.12.2024	31.12.2023
Autres dettes d'exploitation à payer	1.237.067	1.526.084
Clients créditeurs	86.292	216.001
Total	1.323.359	1.742.085

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an d'échéance.

Note 15 : Entreprises liées et entreprises ayant un lien de participation (en €)

	2024	2023
Bilan	(Entreprises liées)	(Entreprises liées)
Créances clients et comptes rattachés	153.848	310.348
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10.180.852	7.792.080
Compte de résultat		
Achats de marchandises	39.087.892	42.620.939
Autres charges	824.449	933.961
Transfert de charges	0	0

Note 16 : Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par zone géographique

Le chiffre d'affaires réalisé se ventile de la façon suivante (en K€) :

	2024	2023
Par secteur d'activité	Maroquinerie	
Ventes aux tiers	65.217	69.839
Total	65.217	69.839
Par secteur géographique		
France	65.054	69.462
Europe (excepté la France)	0	0
Autres pays et DOM	163	377
Total	65.217	69.839

Note 17 : Transfert de charges

Cette rubrique concerne la refacturation des charges suivantes (en €) :

	2024	2023
Charges salariales	4.388.125	4.208.471
Charges publicitaires	59.743	24.030
Charges opérationnelles diverses	396.859	220.856
Total	4.844.727	4.453.357

Note 18 : Engagements hors-bilan

	2024	2023
Engagements donnés (en €)		
Caution Marne la Vallée	100.000	100.000
Caution Rue Wagram	54.250	54.250
Caution Boulevard Haussmann	367.997	401.986
Caution Samsonite Boulevard des Capucines	87.000	87.000
Caution Samsonite Avenue George V	59.060	59.060
Caution Tumi Marne La Vallée	335.000	0
Total	1.003.307	702.296

Note 19 : Effectif moyen des salariés

	2024	2023
Cadres	55	50
Agents de maîtrise et technique	118	116
Total	173	166

Note 20 : Rémunération versée à l'organe de direction de la société

Au titre de l'exercice 2024, la rémunération versée à l'organe de direction n'est pas communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Note 21 : Identité de la société consolidante

Les comptes de la société Samsonite S.A.S. sont consolidés par intégration globale dans les comptes de la société mère Samsonite Europe NV, Westerring 17, 9700 Oudenaarde (Belgique), Associé unique.

Note 22 : Honoraires du commissaire aux comptes

Les sommes versées au commissaire aux comptes au cours de l'exercice 2024 s'élèvent à € 45.500 HT.

24.06.2025
Pour copie certifiée
conforme à l'original
du Président,

SAMSONITE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 643 840 euros
Siège Social : 7/11 boulevard Haussmann - 75009 PARIS
652 024 159 R.C.S. Paris

AFFECTATION DU RESULTAT

TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE ET APPROUVEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2025 à 14 H 30

RESOLUTION PROPOSEE

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice 2024 de la manière suivante :

-Réserves distribuables au 31.12.2024 (avant affectation)	€	7.132.400
-Résultat comptable de l'exercice 2024	€	1.261.385
-Distribution de dividendes	€	<1.000.000>
-Réserves distribuables (après affectation)	€	7.393.785

RESOLUTION VOTEE

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat comptable de l'exercice 2024 de la manière suivante :

-Réserves distribuables au 31.12.2024 (avant affectation)	€	7.132.400
-Résultat comptable de l'exercice 2024	€	1.261.385
-Distribution de dividendes	€	<1.000.000>
-Réserves distribuables (après affectation)	€	7.393.785

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour l'Associé Unique,

Sabine Amelot,
Dûment mandatée